

AXILLAIRE

(export du DFSM au 19/04/2026 à 14:10)

[1] AXILLAIRE Médecine - Anatomie

adj.

Étymologie lat.: axilla

Définition Qui passe au niveau de l'aisselle, en parlant d'une veine du bras qui continue la veine basilique.

Notes

- var ASSEILLAIRE var ASSELAIRE var ASCELLARIS
- Note encyclopédique

La description anatomique contemporaine utilise toujours le syntagme *veine axillaire*. Cette veine débute au bord inférieur du muscle grand rond, continue la veine basilique, passe à travers la fosse axillaire, en position antérieure par rapport à l'artère axillaire, et devient la veine sous-clavière au niveau de l'ouverture axillaire. Cette veine se situe donc bien dans la zone de l'aisselle. Pour une description anatomique plus détaillée, on consultera par exemple le *Gray's Anatomie pour les étudiants*, 2e édition, Elsevier-Masson, 2010, p. 697-698. Par ailleurs, l'adjectif *axillaire* apparaît en f. mod. dès qu'il s'agit d'indiquer une partie du corps en lien avec la zone de l'aisselle, voir *supraartère axillaire* ou *fosse axillaire*. Il a donc une existence autonome. Dans les textes médicaux français du Moyen Âge, d'après les citations dont nous disposons, l'adjectif est attesté en association avec *veine*, ou bien en emploi elliptique de ce nom. Voir aussi les citations sous l'entrée du nomen *ascellaris*. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- [...] les voynes qui sont saignées es hommes [...] XII. sont es bras : c'est assavoir deux dictes medianes et deux dictes sephallicques et deux dictes bassilicques et (de) deux dictes cubitallis et deux dictes **asseillaires** et deux dictes finalles.
Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. VII, doct. 1, chap. 1.*
- [...] sont ordonnees venes manifestes et occultes desquelles l'une est divisee de la vene **asselaire**.
Nicole Prevost [Guillaume de Salicet], *Cirurgie, 4e quart du XVe s., IV, 2.*